



INTERNATIONAL CIVIL AVIATION ORGANIZATION
ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
ORGANIZACIÓN DE AVIACIÓN CIVIL INTERNACIONAL
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ГРАЖДАНСКОЙ АВИАЦИИ
منظمة الطيران المدني الدولي
国际民用航空组织

999 UNIVERSITY STREET, MONTREAL, QUEBEC, CANADA H3C 5H7

Tel.: (514) 954-8219
Fax: (514) 954-6077

Internet: icao@icao.org
Sitatex: YULCAYA

Telex: 05-24513
Cables: ICAO MONTREAL

TÉL.: +1 (514) 954-6371

Réf.: M 10/1-01/13

le 2 mars 2001

Objet: Colloque sur les aspects environnementaux
de l'aviation (Montréal, 9 – 11 avril 2001)

Suite à donner: Prière: a) de prendre note;
b) d'indiquer si vous comptez participer,
si ce n'est déjà fait;
c) de prendre connaissance des faits nouveaux
sur le site Web de l'OACI (www.icao.int)

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous communiquer des précisions au sujet du Colloque sur les aspects environnementaux de l'aviation qui se tiendra au siège de l'OACI, à Montréal, du 9 au 11 avril 2001. Ces renseignements complètent ceux qui figurent dans mes lettres d'invitation M 10/1-00/90 du 8 septembre 2000 et M 10/1 du 15 décembre 2000 adressées respectivement aux États et à certaines organisations internationales.

Je rappelle ici les principaux objectifs du Colloque: mieux sensibiliser les États aux problèmes environnementaux liés à l'aviation civile, procéder à un échange de vues sur ces problèmes et familiariser les États avec les travaux du Comité de la protection de l'environnement en aviation (CAEP) institué par le Conseil. Le Conseil estime que cela contribuera à préparer les États à un débat de fond sur les questions environnementales que l'Assemblée de l'OACI tiendra en principe à sa prochaine session (du 25 septembre au 5 octobre 2001).

Le Colloque accordera une attention particulière aux résultats de la cinquième réunion du CAEP, qui s'est tenue du 8 au 17 janvier 2001. La réunion CAEP/5 a mis au point un ensemble de recommandations visant à réduire les incidences environnementales du bruit des aéronefs et des émissions des moteurs d'aviation, recommandations qui seront soumises au Conseil en mars 2001 pour examen et suite à donner. Des renseignements supplémentaires sur les résultats de CAEP/5 figurent dans le communiqué reproduit à la Pièce jointe A.

Les résultats de CAEP/5 étant maintenant connus, le Secrétariat a établi un programme pour le Colloque, qui est présenté dans la Pièce jointe B. Ce programme renseigne sur les diverses séances, mais sans nommer les présentateurs car ils n'ont pas encore été choisis de façon définitive et peuvent donc changer. À mesure que les noms seront confirmés, ils seront ajoutés à une version électronique du programme du Colloque, sur le site Web de l'Organisation (www.icao.int).

Des renseignements sur les hôtels, les visas et des sites Web pertinents vous ont déjà été envoyés dans ma lettre d'invitation.

Dans cette lettre, je vous demandais aussi de me faire savoir dès que possible, et au plus tard le 15 février 2001, si vous comptiez participer au Colloque et, dans l'affirmative, de me communiquer les noms de vos représentants. Je vous saurais gré de me faire parvenir cette information, si ce n'est déjà fait.

Les participants n'ont pas besoin de lettres de créance, mais tous devront produire une identification appropriée lorsqu'ils s'inscriront. L'inscription se fera le dimanche 8 avril de 13 h à 17 h, le lundi 9 avril de 8 h à 17 h, et les mardi et mercredi 10 et 11 avril de 9 h à 17 h. Le Colloque commencera dès 9 h 30, le 9 avril.

Un insigne sera remis à chaque participant lors de l'inscription, qui lui servira de laissez-passer et lui permettra d'accéder au Centre de conférences et à la tour de bureaux. Les gardiens ont pour instruction formelle de refuser l'accès des locaux de l'Organisation à quiconque ne porte pas de laissez-passer OACI.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.



R.C. Costa Pereira
Secrétaire général

Pièces jointes:

- A — Communiqué de presse PIO 1/01
- B — Programme du Colloque

**PROGRAMME DU COLLOQUE SUR LES ASPECTS
ENVIRONNEMENTAUX DE L'AVIATION**

1^{er} jour: 9 avril 2001

9 h 30 **Remarques liminaires**

Modérateur: M. Jonathan Aleck, Représentant de l'Australie au Conseil de l'OACI et Président du Comité du transport aérien de l'OACI

9 h 50 **Allocution d'ouverture**

10 h 15 **Pause-café**

10 h 30 **1^{re} séance: Bruit des aéronefs — Nature du problème**

11 h 30 **2^e séance: Bruit des aéronefs — Politique actuelle de l'OACI**

12 h 30 **Déjeuner**

14 h **3^e séance: Bruit des aéronefs — Résultats de la réunion CAEP/5**

Le Président de la cinquième réunion du Comité de la protection de l'environnement en aviation (CAEP/5, Montréal, 8 – 17 janvier 2001) du Conseil de l'OACI présentera les résultats de la réunion dans le domaine du bruit des aéronefs, avec le concours des rapporteurs des groupes de travail du Comité.

15 h 30 **Pause-café**

15 h 45 **3^e séance: Bruit des aéronefs — Résultats de la réunion CAEP/5 (suite)**

16 h 45 **4^e séance: Bruit des aéronefs — Faits nouveaux depuis CAEP/5**

Présentation de renseignements sur les faits nouveaux significatifs survenus depuis la réunion CAEP/5.

17 h **Clôture des débats de la journée**

2^e jour: 10 avril 2001

9 h 30 **5^e séance: Bruit des aéronefs — La voie à suivre**

Cette séance a pour objectif d'explorer la voie à suivre afin de dégager les questions clés relatives au bruit des aéronefs, en vue de la 33^e session de l'Assemblée (25 septembre – 5 octobre 2001). Elle sera constituée de présentations faites par des orateurs provenant de divers groupes du domaine de l'aviation et d'organismes environnementaux ainsi que de différentes régions du monde, et elle sera suivie d'un débat dirigé par le modérateur.

10 h 30 **Pause-café**

10 h 45 **5^e séance: Bruit des aéronefs — La voie à suivre (suite)**

12 h 30 **Déjeuner**

- 14 h **6^e séance: Émissions des moteurs d'aviation — Nature du problème**
- 15 h **7^e séance: Émissions des moteurs d'aviation — Politique actuelle de l'OACI**
- 15 h 30 **Pause-café**
- 15 h 45 **8^e séance: Émissions des moteurs d'aviation — Résultats de la réunion CAEP/5**

Le Président de la cinquième réunion du Comité de la protection de l'environnement en aviation (CAEP/5, Montréal, 8 – 17 janvier 2001) du Conseil de l'OACI présentera les résultats de la réunion dans le domaine des émissions des moteurs d'aviation, avec le concours des rapporteurs des groupes de travail du Comité.

- 17 h **Clôture des débats de la journée**

3^e jour: 11 avril 2001

- 9 h 30 **8^e séance: Émissions des moteurs d'aviation — Résultats de la réunion CAEP/5 (suite)**
- 10 h 30 **Pause-café**
- 10 h 45 **9^e séance: Émissions des moteurs d'aviation — Faits nouveaux depuis CAEP/5**

Présentation de renseignements sur les faits nouveaux significatifs survenus depuis la réunion CAEP/5.

- 11 h **10^e séance: Émissions des moteurs d'aviation — La voie à suivre**

Cette séance a pour objectif d'explorer la voie à suivre afin de dégager les questions clés relatives aux émissions des moteurs d'aviation, en vue de la 33^e session de l'Assemblée (25 septembre – 5 octobre 2001). Elle sera constituée de présentations faites par des orateurs provenant de divers groupes du domaine de l'aviation et d'organismes environnementaux ainsi que de différentes régions du monde, et elle sera suivie d'un débat dirigé par le modérateur.

- 12 h 30 **Déjeuner**
- 14 h **10^e séance: Émissions des moteurs d'aviation — La voie à suivre (suite)**
- 15 h 30 **Pause-café**
- 15 h 45 **11^e séance: Conclusions — Points pour l'Assemblée**

Sur la base des débats du Colloque, le Président du Conseil, M. Assad Kotaite, dégagera et résumera ce qu'il considère comme étant les points clés relatifs au bruit et aux émissions que l'Assemblée devra examiner à sa 33^e session.

- 17 h **Clôture du Colloque**